



GDS
Loire-Atlantique

OBJECTIF SANITAIRE

Sommaire

- p. 2-3-4-5 - Gérer les chaleurs estivales
- p. 6-7 - Guide des achats de bovins
- p. 8 - Besnoitiose – Paratuberculose
BVD - Antibiorésistance

Editorial

Par Stéphane JEANNE - Président du GDS

Le GDS conserve son âme : le sanitaire, par les éleveurs et pour les éleveurs.

Depuis le 31 mai 2016 et la nouvelle réglementation de l'IBR, la gestion de l'assainissement a été confiée aux OVS. Après 2 années de mise en application progressive, le cheminement vers l'élimination de la maladie est remarquable : à ce jour dans le département, 53 élevages (soit 1,5% des cheptels) détiennent encore 2160 bovins connus positifs (soit 0.4% des animaux du département). Après plus de 20 ans de lutte volontaire, l'appui réglementaire doit nous permettre d'arriver prochainement aux objectifs, et à un allègement possible de la prophylaxie IBR.

La BVD est le prochain chantier, déjà engagé. La mobilisation de tous pour une réussite collective est primordiale.

Dans cette continuité de notre cœur de métier, les élevages évoluent numériquement et votre GDS aussi.

La disparition programmée de SYNEL avait laissé entrevoir une solution collégiale d'outil numérique pour l'élevage, avec les 4 familles : GDS, EDE, Insémination et Contrôle de performances (ECEL). Cette solution n'a pas abouti, à notre plus grand regret.

Les GDS des 14 départements du Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de la Loire) distribueront donc leur carnet sanitaire électronique commun, relié à nos bases de données locales et à la SNGTV, dans une solution informatique complète : ICOWNECT, qui sera distribuée par INNOVAL (société détenue par Evolution, BLCO : Contrôles de performances 22/56/29 et le GDS Grand Ouest).

Solution complète avec identification, insémination et reproduction, carnet sanitaire officiel et données réglementaires des performances.

Une présentation officielle de ce nouvel outil révolutionnaire sera effectuée au SPACE 2018.

L'ère de l'élevage 2.0 est commencée. Adaptons nous et conservons à l'esprit ce qui nous anime depuis 1954 : l'amélioration sanitaire et l'intérêt des éleveurs.

GDS de Loire-Atlantique
Rue Pierre Adolphe Bobierre
La Géraudière - 44939 Nantes cedex 9
Tél 02 40 16 39 00 • Fax 02 40 16 39 19
e.mail : gds44@reseaugds.com

CHALEURS, ESTIVALES

Les températures montent, agissons !

Il peut paraître hasardeux de faire le lien entre le changement climatique et des périodes chaudes voire orageuses, mais force est de constater que ces scénarii s'enchainent depuis quelques années. De nombreux éleveurs témoignent d'effets indésirables sur leur troupeau avec des symptômes bien connus (détresse respiratoire, abattement, inactivité...). Cette situation, plus marquée en troupeau laitier, concerne aussi les troupeaux allaitants ayant une période de vêlages ou de reproduction en été.

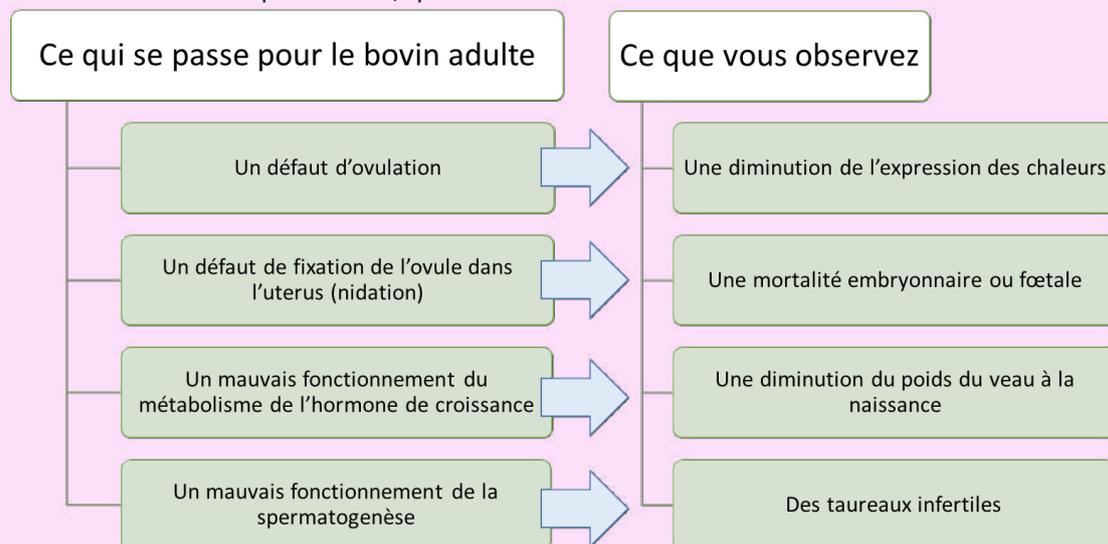


Les conséquences sont très diverses (chutes de lait, baisse de fréquentation au robot, reproduction en berne, diarrhées néonatales sur veaux très jeunes, « agglutination » sur une partie du bâtiment...) mais l'inconfort causé par un effet combiné de la chaleur et de l'humidité, peut obliger les éleveurs à remettre en cause leurs pratiques et engendrer des investissements.

Flash « physiologie »

Stress thermique et troubles de la reproduction, comment ça marche ?

Le stress thermique entraîne une perturbation de la production d'hormones pouvant provoquer des troubles sur le fonctionnement de la reproduction, que vous observerez de différentes manières.





Les mesures préventives peuvent aller du simple bon sens ... aux technologies les plus abouties. Le GDS s'intéresse depuis de nombreuses années à cette problématique, en voici les **principales réflexions** :

Le "rafraîchissement" : augmenter la disponibilité en eau

- Augmenter temporairement le nombre de points d'abreuvement, pour permettre aux animaux « dominés » de ne pas limiter la quantité d'eau bue.
- Avoir un débit à chaque point et simultané de 15l/min minimum (soit 3.6m³/heure pour 4 abreuvoirs) et/ou des systèmes avec réservoirs, permettant aussi de pallier un manque de débit de l'installation.
- Assurer un renouvellement de l'eau (purge et nettoyage fréquent), afin de stimuler la consommation au regard de l'odeur, de l'hygiène et de la température (idéalement 15-17°C).



Le "refroidissement" : ventiler les animaux pas forcément le bâtiment

- Les vaches supportent aisément une vitesse d'air de 0.5 à 0.7m/seconde (soit 2 à 3 fois plus que l'hiver, mais attention aux excès ...).
- La zone à ventiler en premier est le lieu de couchage et donc de repos.
- De nombreuses solutions existent.



Bardage amovible haut



Bardage amovible bas



Bardage amovible total



Ventilation mécanique
à flux vertical

Ventilation mécanique à
flux horizontal



Autres mesures face aux chaleurs estivales

La brumisation permet un rafraîchissement, mais peut être contreproductif en cas d'ambiance humide (temps orageux) et insuffisamment ventilée. Des dispositifs bien étudiés peuvent avoir un réel intérêt dans l'aire d'attente ou au-dessus de l'auge.



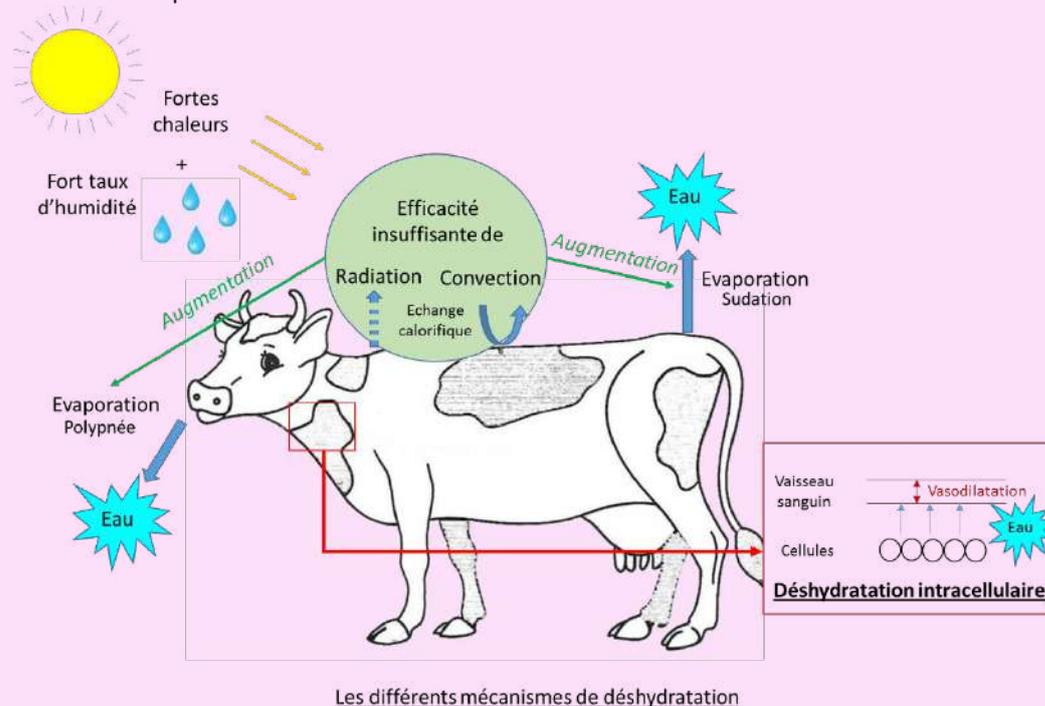
Flash « physiologie »

Stress thermique et déshydratation, comment ça marche ?

La thermorégulation est un équilibre entre la thermogenèse (production de chaleur) et la thermolyse (élimination de la chaleur). Le **mécanisme physiologique de thermolyse** se fait par différents phénomènes :

- ✓ **l'évaporation** : par sudation ou polypnée (accélération de la respiration),
- ✓ **la convection et la radiation** : par échange calorifique soit par contact soit par rayonnement infra-rouge entre l'animal (la peau) et son environnement (l'air).

Lors de fortes chaleurs les vaisseaux sanguins se dilatent (vasodilatation) pour augmenter ces phénomènes de pertes de chaleur.



Adapter les pratiques alimentaires...

Augmenter :

- ⊗ La densité énergétique de la ration, car les animaux consomment de l'énergie à se refroidir et ont moins d'appétit ...
- ⊗ La complémentation en sels et minéraux, car les « pertes » par sudation sont plus importantes.
- ⊗ Si possible la fréquence de distribution de la ration (un apport le soir) pour stimuler l'ingestion et limiter l'échauffement des fourrages.

Maîtriser la population de mouches... permet de réduire le stress

- ⊗ Dès le printemps contenir la population larvaire de mouche, avec des moyens de lutte adaptés (lutte biologique, larvicide, traitements des lieux de « ponte »...).
- ⊗ L'augmentation sensible des vitesses d'air (mécanique ou courant d'air) peut limiter efficacement le stress lié aux insectes.

Benoit MICHENOT, Technicien-conseil GDS 44, vous accompagne pour trouver les meilleures solutions dans votre contexte, et ce en toute neutralité : mesure des débits d'eau, évaluation de l'hydratation, optimisation de l'abreuvement, solution de ventilation adaptée... Contactez le GDS et votre vétérinaire.

A₁ C₃ H₄ A₁ T₁

D₂ E₁

B₃ O₁ V₄ I₁ N₁ S₁

Les règles des bonnes pratiques sanitaires ... et administratives

Les règles de contrôles d'achat dépendent de **plusieurs éléments** :

- ⊗ Du **statut du cheptel vendeur et du bovin vendu** (BVD : bovin connu en garantie non IPI, garantie paratuberculose, troupeau Indemne d'IBR, zone à risque tuberculose par exemple),
- ⊗ Du **délai de transit des bovins** : délai entre le jour du départ du bovin du cheptel vendeur et l'arrivée chez l'acheteur (= dates figurant sur l'ASDA),
- ⊗ Des **conditions de transports** : bovin/lot de bovins en contact ou non avec d'autres animaux pendant le transit,
- ⊗ De **vos souhaits concernant les maladies non réglementées** pour lesquels le dépistage est volontaire (BVD, paratuberculose, néosporose, besnoitiose...), on parle de tests complémentaires.

Pour l'obtention de nouvelles ASDA, il faut réaliser les dépistages à l'introduction définis pour les maladies réglementées (Brucellose, Tuberculose, IBR).

Modalités de réalisation des contrôles pour les maladies réglementées		
Délai de transit	Tests/analyses à faire	A partir de quand réaliser les prélèvements ?
6 jours ou moins de 6 jours	IBR + tests complémentaires si vous le souhaitez	<u>Après la livraison</u> : Attendre 15 jours (révolus) pour faire réaliser les prélèvements, et ne pas dépasser 30 jours de présence.
7 jours ou plus de 7 jours	IBR quel que soit l'âge des bovins + Pour les animaux > 6 semaines : Tuberculination + Pour les animaux > 2 ans : Brucellose + tests complémentaires si vous le souhaitez	(Pas de dérogation au contrôle d'achat possible) Isoler les animaux jusqu'à la réception des résultats
<u>Transport sécurisé (sans contact avec des bovins issus d'autres troupeaux), de ferme à ferme, dans la journée, Bovins issus de vendeur indemne d'IBR</u>	Ce cas particulier permet d'envisager une demande de dérogation au contrôle d'achat IBR, pour les animaux issus de cheptel indemne	Envoyer au GDS la carte verte datée et signée par le vendeur (recto) et par l'acheteur (verso) avec un document de demande de dérogation complété. Les analyses complémentaires peuvent être faites chez le vendeur.

Check-list pour obtenir les nouvelles ASDA « sans contretemps »

VENDEUR

- ⊗ **Notifier la sortie des animaux** à l'EDE dans les 7 jours.
- ⊗ **Sur les ASDA, compléter la partie « Mouvements de l'animal » (au recto en bas), dater et signer**
- ⊗ Les bovins achetés « non indemnes d'IBR », doivent être livrés avec un **résultat d'analyse IBR négatif** datant de moins de 15 jours avant la date du départ.

ACHETEUR

- ⊗ **Notifier l'introduction des animaux** à l'EDE dans les 7 jours.
- ⊗ **Sur les ASDA, compléter la partie « Mouvements de l'animal » (au recto en bas), compléter, dater et signer le verso.**
- ⊗ Contacter votre vétérinaire pour les **prises de sang d'achat** (entre 15 et 30 jours après introduction), les ASDA suivront les prélèvements au laboratoire d'analyses, puis au GDS avec les résultats.
- ⊗ **Vérifier** avec votre vétérinaire les **dates de sortie et les âges des bovins** sur les ASDA pour réaliser les bons dépistages (IBR + Brucellose ? + Tuberculination ?).

Demande de dérogation au contrôle IBR

- ⊗ **Prérogative → Elevage d'origine indemne d'IBR et transport direct dans la journée.**
- ⊗ Il faut une **cohérence de date** entre l'ASDA (datée et signée des vendeurs et acheteurs), le document de demande de dérogation et la notification EDE.
- ⊗ La **signature et les informations sur le transporteur** sont très importantes : elles sont à renseigner même si le transport est réalisé par l'éleveur acheteur ou le vendeur.
- ⊗ Assurez-vous de noter les **bonnes dates d'arrivée des bovins** sur les ASDA, la dérogation et la notification EDE.
- ⊗ **Renvoyer la demande et les ASDA** dans les 15 jours qui suivent la livraison.

Les contrôles complémentaires fortement recommandés !

Le GDS avec INOVALYS et le GTV ont défini des **protocoles d'analyses** à réaliser en fonction de l'âge et du sexe des animaux achetés. Ce sont les « **Kit Intro** ». Cette standardisation a permis d'obtenir de meilleurs prix pour ces analyses (compter entre 6 et 35€ environ d'analyses par bovin selon le protocole). **Préférentiellement, ces contrôles sont à réaliser avant la vente.**

N° Kit	Sexe	Age	Analyses standardisées
Kit 1	Mâle	< 18 mois	PCR BVD
Kit 2	Mâle	> 18 mois	PCR BVD / Sérologie Paratuberculose
Kit 3	Femelle	< 18 mois	PCR BVD / Sérologie Néosporose
Kit 4	Femelle	> 18 mois pleine	Sérologie Paratuberculose / Sérologie Néosporose / Sérologie BVD avec reprise en PCR si négative
Kit 5	Femelle	> 18 mois vide	PCR BVD / Sérologie Néosporose / Sérologie Paratuberculose

BESNOITIOSE

7 ans de lutte réussie grâce à la mobilisation des éleveurs concernés !



Photo : Aubrée BOULANGER

Depuis 2011, les premiers cas cliniques de besnoitiose bovine ont été détectés en Loire Atlantique. Elle a été introduite sur le département à la suite d'achats non contrôlés, probablement issus du sud de la France où cette maladie est plus présente. Il n'y a aucun traitement ni vaccin à l'heure actuelle. Sa dissémination dans un troupeau par l'intermédiaire d'insectes piqueurs (taons et stomoxes) est très rapide. Jusqu'à 18 éleveurs de Loire Atlantique ont été concernés. 292 animaux contaminés ont été réformés de façon anticipée dans cet objectif. Grâce à l'engagement de tous dans cette lutte collective, cette campagne de prophylaxie n'a mis en évidence aucun animal positif. Lors de vos achats d'animaux reproducteurs notamment lorsque vous achetez hors Grand Ouest, testez la besnoitiose bovine (en facultatif dans le Kit Intro).

ERADICATION BVD

L'assainissement collectif contre la BVD est engagé dans une zone test en Loire Atlantique. Près de 200 éleveurs et 5 % des animaux du département sur 15 communes du nord de Nantes sont concernés. Les premiers dépistages ont été engagés et ont entraîné la mise en place de mesures d'assainissement dans 23 cheptels.

Les animaux introduits sont contrôlés ou doivent avoir une garantie NON IPI afin de limiter le risque de séroconversion en lien avec les achats. 4 % des animaux achetés de la zone étaient porteurs du virus au moment de leur contrôle d'introduction. Lors de l'achat d'animaux pensez au Kit Intro, les analyses sont pré calibrées en fonction du type d'animaux que vous achetez.

ANTIBIORESISTANCE

La lutte contre l'antibiorésistance est un défi majeur pour la santé publique, les éleveurs ont su montrer leur mobilisation. A l'heure du bilan du premier plan Ecoantibio 2012 – 2016, l'engagement notamment des éleveurs sur l'usage des antibiotiques a été salué. Les résultats montrent une baisse de l'exposition des animaux aux antibiotiques de 37% sur cette période avec un objectif initial de -25%. La baisse

est encore plus marquée pour les antibiotiques critiques dont l'utilisation est réglementée avec -75% pour les fluoroquinolones (Marbocyl®, A180®,...) et -81% pour les céphalosporines de dernière génération (Cobactan®, Virbactan®,...). Le second plan Ecoantibio 2017 - 2021 doit permettre de maintenir ces bons premiers résultats et de conforter cette dynamique positive et responsable.

PARATUBERCULOSE

En cheptel laitier, comme en cheptel allaitant, un dépistage annuel vous informe sur votre situation ! L'interprétation vous est restituée sous forme d'un indicateur couleur.



Résultat très favorable

Résultat favorable à confirmer

La maladie est probablement présente

Résultat défavorable, avec probablement des conséquences zootechniques en élevage

Contactez-nous pour discuter de vos résultats !